

## Reconstruire l'avenir avec les salariés



7-11 juin 2010

Du 7 au 11 juin, le rendez-vous de Tours sera l'occasion de faire le point sur les actions engagées par la CFDT au long des 4 années écoulées et de projeter la CFDT dans l'avenir.

Lorsqu'il s'agit de le faire dans un monde percuté par une crise et de profondes mutations comme celles que nous connaissons actuellement, l'exercice est plus complexe et plus indispensable encore.

Cette exigence est renforcée par la nécessité de tracer le chemin du syndicalisme de demain, traversé par ces transformations économiques, sociales et environnementales.

Les thèmes centraux du congrès seront : les retraites, le développement durable, la répartition des richesses, la sécurisation des parcours, l'avenir du syndicalisme, le service à l'adhérent.

Comme si vous y étiez !.. Via internet, dès l'ouverture du congrès, vous pourrez voir l'intégralité des débats en direct de 8h30 à 19h30 puis en différé, chaque soir, dès la fin des travaux sur <http://www.cfdt-congres-2010.fr/>

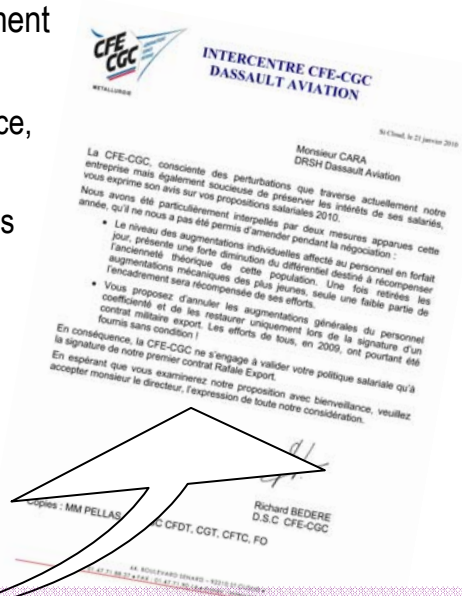
## Accord NAO 2010

**Rappel :** La CFDT prenant en compte la situation économique excessivement difficile a signé l'accord NAO 2010.

- ▶ Sans accord NAO, ce serait aujourd'hui 0% d'AG, 0% d'AI, 0% Prévoyance, 0% Perco, et moins un jour de congé).
- ▶ Cet accord NAO entame l'inacceptable discrimination que subissent les non-cadres pour le financement de leur protection sociale.

Nos collègues ne s'y sont pas trompés, ils ont tous validé l'accord prévoyance rendu possible par les signatures CFDT et FO de l'accord NAO 2010.

La CFDT a défendu au mieux l'intérêt des salariés et regrette les bisbilles syndicales stériles, d'autant que la CGC a écrit qu'elle signerait finalement l'accord NAO (caduc sans signature avant le 23 janvier) ...si une vente Rafale export se réalisait... Comprenez qui pourra !!!



**Chèques vacances :** Depuis de nombreuses années nous distribuons les excédents de l'exercice budgétaire réalisé aux salariés. Tout le monde en bénéficie et nous avons bien l'intention de continuer en ce sens compte-tenu de l'excellente trésorerie dont nous disposons (2,4 Millions d'€).

Il n'est pas inutile de rappeler que sans le procès engagé et gagné grâce à la pugnacité du secrétaire CFDT de l'époque la dotation du CE serait de 3,2% de la masse salariale au lieu des 5,2% actuels

**Dernière minute :** L'accord Prévention du Stress a été signé par la CFDT le 2 juin 2010